

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Emilie Flamand*

Date de dépôt : 6 mai 2010

Interpellation urgente écrite **Tirons les leçons de l'éruption de l'Ejafjallajökull !**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le nuage de cendres dû à l'éruption du volcan islandais Ejafjallajökull et le blocage du ciel européen qui en a résulté ont souligné la grande fragilité du transport aérien et surtout notre formidable dépendance à l'égard de celui-ci. Pendant ces quelques jours de crise, un nombre incalculable de réunions et de colloques à travers le monde ont dû être annulés faute de pouvoir en acheminer les participants par avion. Certaines de ces réunions ont pu toutefois se tenir grâce à des systèmes de vidéo-conférence... malheureusement pas toujours parfaitement au point !

Si nous pouvons retenir quelque chose de cet épisode, c'est qu'il nous faut aujourd'hui développer des alternatives pour ne plus dépendre de manière aussi aiguë du trafic aérien, et – qui sait ? – permettre peut-être à l'avenir d'éviter certains trajets en avion aussi fatigants que polluants. Aucun d'entre nous ne peut dire si l'avenir ne nous réservera pas de nouvelles surprises volcaniques de ce type. Quoi qu'il en soit, si ce n'est pas un nouveau nuage de cendres qui nous y contraindra, les préoccupations climatiques et la raréfaction à venir des énergies fossiles nous obligeront à revoir l'intensité du trafic aérien. Nous ne pourrons certainement toutefois pas renoncer à tous ces échanges internationaux de connaissances qui font la richesse de notre monde.

Pourquoi alors, ne pas créer à Genève un centre de vidéo-conférence public qui permettrait de communiquer sans se déplacer, et dans des conditions de confort technique optimales ? Cet espace pourrait être mis à la disposition des organisations internationales et non-gouvernementales, des particuliers ou des entreprises qui souhaitent s'épargner de longs et coûteux voyages pour parfois une seule réunion. Genève, en tant que ville internationale, a une véritable responsabilité en la matière et pourrait donner une impulsion en créant un lieu de ce type, par exemple à proximité des organisations internationales.

Ma question : le Conseil d'Etat est-il prêt à tirer les leçons de cet épisode volcanique en donnant l'impulsion pour la création d'un centre de vidéo-conférence dans le canton ?